

ENFANTS EN DANGER : INDICATEURS DE RISQUES

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Cerner les enjeux de la loi du 5.03.2007 et du 14.03.2016 et la notion d'enfant en danger
- Maîtriser la différence juridique entre une information préoccupante et un signalement
- Sensibiliser au repérage et à l'évaluation des situations d'enfants en danger
- Définir la posture professionnelle en cas de constatation ou d'information préoccupante
- Le fonctionnement (et ses dysfonctionnements) systémique du groupe familial

CONTENUS

- De l'enfant maltraité à l'enfant en danger (évolution sociologique, psychologique et juridique de la place de l'enfant)analyse des lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016
- La notion de vulnérabilité et ses conséquences juridiques (entre secret professionnel, partage des informations à caractère secret et obligation de dénonciation)
- La cellule de recueil et l'information préoccupante et les acteurs de la protection de l'enfance
- Épidémiologie
- Les types de mauvais traitement
- Les facteurs de risque liés à l'enfant / et aux parents
- Quels signes repérer ? Les dysfonctionnements familiaux et les signaux d'alerte

MÉTHODOLOGIE

Analyse de cas pratique / Étude de procès / Échanges / Retour d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue / Mobilisation des connaissances orales acquises

INTERVENANTS

Caroline VENGUD, juriste
Sylvie COUDERC-LEVRIER, psychologue

DURÉE ET DÉLAI D'ACCÈS

21 heures
3 jours
9h00 - 17h00
Mai 2022

Ouverture soumise à un nombre d'inscrits suffisant

TARIFS

Individuel : 750 € repas inclus
En intra : sur demande



MODALITÉS D'INSCRIPTION, CONTACTS ET RÉCLAMATION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

PUBLIC

- Tous les professionnels de la santé et travailleurs sociaux dans le champ sanitaire, social, médico-social et pédagogique.
- Un minimum de six personnes est nécessaire pour débiter une formation.
- L'Organisme se réserve le droit d'annuler une date si le nombre requis n'est pas suffisant.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Règlement du solde en fin de formation
- Toute formation commencée est due dans sa totalité

CONVOCATION

- Suite à l'inscription une confirmation d'inscription est envoyée.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Référente Handicap de l'Organisme.

BILAN DE LA FORMATION

- En fin de stage, une fiche d'évaluation à remplir est remise à chaque participant et un bilan est réalisé en fin de formation.

CONTACTS

ORGANISME DE FORMATION - ASSOCIATION RÉNOVATION

68 rue des Pins Francs - CS 41743, 33073 BORDEAUX

Tél. : 05 57 22 48 72

Référent pédagogique : caroline.fierobe@renovation.asso.fr

Référent stagiaires : serviceformation@renovation.asso.fr

Référent handicap : aurelie.bebot@renovation.asso.fr

SIRET : 775 585 037 00416 - APE : 7010Z - Organisme formateur : 72 33 01635 33

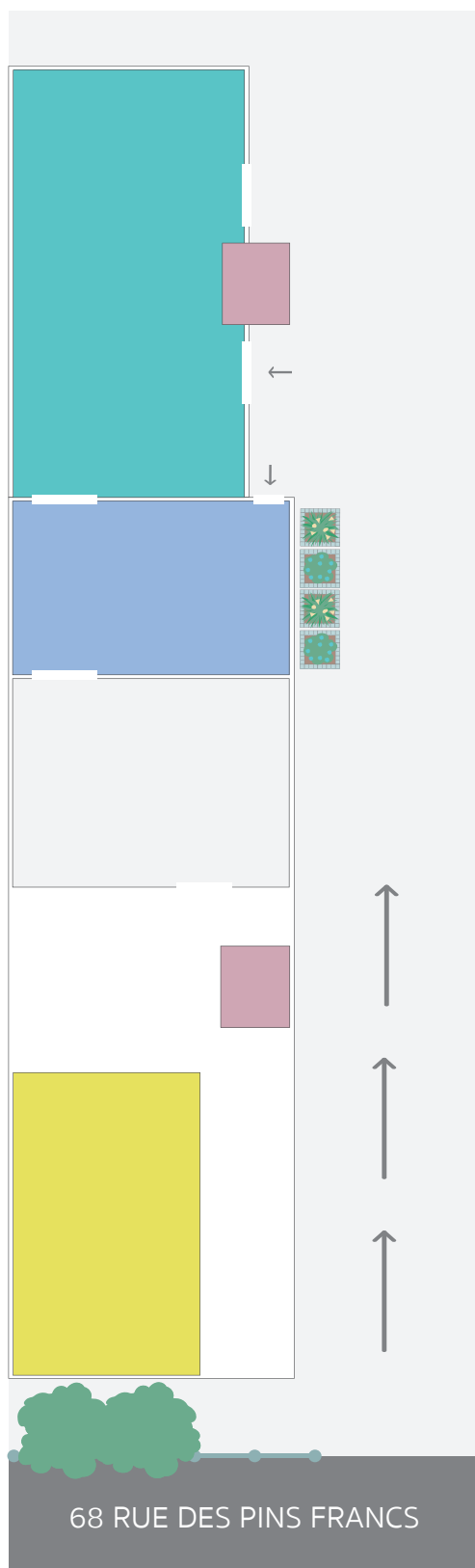
RÉCLAMATION

L'Association Rénovation est engagée dans une démarche Qualité de son Organisme de Formation. Dans ce cadre, vous pouvez contacter l'entité réclamation afin d'améliorer en continue la qualité de notre offre et de nos services. Une réclamation est l'expression d'une insatisfaction. Mél. : reclamation.formation@renovation.asso.fr

CERTIFICATION

Nos formations sont en cours de démarche de certification QUALIOPi





PLAN D'ACCÈS

ORGANISME DE FORMATION
ASSOCIATION RÉNOVATION

68 rue des Pins Francs
33200 BORDEAUX

Tél. : 05 57 22 48 72
Tél. : 06 76 17 60 44



Tous nos espaces de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Informations et demandes d'aménagement possibles par mél à la référente handicap : aurelie.bebot@renovation.asso.fr